

ECH@di RESEAU

N° 60

Vendredi 19 mars 2021

ÉDITO

Aviez-vous prêté attention à cette grave dérive qui intègre dans un même fichier de Police les sans-papiers et les terroristes ? La *Fijait*, fichier des auteurs d'infractions terroristes, créée par la loi *Renseignement* de 2015, concerne majeurs et mineurs condamnés ou simplement mis en cause pour des actes de terrorisme ou non-respect d'une interdiction de sortir du territoire. Elle entraîne automatiquement une inscription au fichier des personnes recherchées et donc obligation de justifier son adresse tous les trois mois et ses déplacements à l'étranger.

A bien y réfléchir, nous sommes pour l'affirmation de certaines frontières : pas autour des pays (*frontiers* en Anglais), mais pour différencier des notions fondamentales (*boundaries* en Anglais) comme majeurs et mineurs, pensée et acte, terrorisme et simple infraction. Car, à tout mélanger, on rend tout possible, même l'extrême.

Cette indifférenciation dangereuse se retrouve dans le projet de « *code de justice pénale des mineurs* » et dans les 3 décrets que le gouvernement a passé en catimini (4.12.20) et qui permet, notamment, de fichier les opinions politiques, religieuses, l'adhésion à un syndicat et une association, les pratiques sportives, les habitudes de vie... Visiblement pas pour promouvoir les alternatives face au changement climatique. Si la montée des eaux nous préoccupe, celle des idéologies totalitaires au moins autant.

LE RÉSEAU EN RÉGION

Gap : les Réseaux Hospitalité de Gap et de Marseille se sont réunis le samedi 13 mars, à Gap. Les échanges ont permis de mieux cerner la situation et l'avancée des projets dans les deux villes.

ACTIONS & SOLIDARITÉS À MARSEILLE

Destruction du campement de la porte d'Aix. La porte d'Aix à Marseille devrait accueillir en 2021 l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires (IMVT), dont la maîtrise d'ouvrage appartient à l'État. Le terrain appartient à Euromed, mais n'avait pas, jusqu'alors, été vendu à l'État (l'établissement foncier "*France Domaine* »), et restait donc dans le domaine public, accessible à tous. Or, depuis début, mars des vigiles harcèlent une quinzaine de personnes exilées qui n'ont pas d'autres solutions pour se loger que de camper à cet endroit. Ces vigiles ont jeté chaises, canapé et tentes et se sont montrés particulièrement malveillants vis à vis des personnes exilées et de leurs soutiens solidaires. Des représentants de la ville et des Renseignements Territoriaux (ex-RG) sont passés plusieurs fois pour calmer le jeu. Cette semaine, un huissier est venu présenter un acte de vente au bénéfice de "*France Domaine* », le terrain relevant désormais du domaine privé. Jusqu'à présent aucun arrêté d'expulsion n'a été notifié. Le maire a demandé au Préfet une solution d'hébergement. Des solidaires, très présent.e.s sur le terrain depuis des jours, ont trouvé des solutions temporaires et une action judiciaire est à l'étude, des illégalités ayant été constatées. Affaire à suivre...

Soutien au monde de la culture. Le théâtre du Merlan et de la Criée sont depuis une semaine occupés par des intermittent.e.s du spectacle, privé.e.s depuis de nombreux mois de travail du fait des restrictions sanitaires. Faut-il soutenir ces actions ? A première vue, cela ne concerne pas les personnes exilées et n'entre donc pas dans le champ du réseau hospitalité. Et pourtant, à bien y réfléchir, n'est-ce pas plutôt l'inverse ? La gestion de la Covid par le gouvernement s'est traduite par un état d'urgence sanitaire qui s'est rajouté à l'état d'urgence sécuritaire, faisant un cocktail politique qui a amené *The Economist* à classer notre pays parmi les « démocraties défaillantes ». Nous sommes considérés depuis un an comme des enfants irresponsables qui nécessitent d'être pris en charge, commandé.e.s, guidé.e.s, surveillé.e.s et éventuellement puni.e.s. Le monde de la culture vit cela depuis un an ; comment ne pas être solidaire avec lui ? Ajoutons à cela qu'il est depuis fort longtemps lui-même solidaire de nos combats, pour la dignité de toutes et tous.

Le Réseau Hospitalité a interrogé toutes les personnes inscrites sur sa liste de diffusion ; l'immense majorité a répondu qu'il fallait en effet soutenir l'action des artistes et techniciens du spectacle en leur faisant connaître notre solidarité.

Pétition contre le projet d'ouverture d'un centre pour migrants et SDF. Des habitants et commerçants du quartier de la gare de la Blancarde ont lancé une pétition contre le projet de la Ville, au 71, av. maréchal Foch, argumentant notamment que « *cette ouverture, à proximité immédiate de crèches et décoles maternelles et primaires... mettrait un nouveau mauvais coup à notre quartier... où l'insalubrité et l'insécurité sont grandissantes* ». Affaire à suivre...

L'après M, déjà un an. C'était le 20 mars 2020 ; après trois jours de confinement les associations réquisitionnaient l'ancien Mac Do de Sainte-Marthe. Désormais, chaque lundi, ce sont plus de mille personnes qui se pressent aux portes de l'ancien Mac Donald's pour venir retirer leur colis. "*On commence la distribution de plus en plus tôt, vers 6 heures du matin, et, phénomène nouveau, on est obligé aujourd'hui de refuser du monde*" se désole Sylvain, l'un des porte-parole. Preuve, s'il en fallait, qu'un an après sa création, la plateforme est plus que jamais utile aux populations des quartiers nord de Marseille. Pour que vive ce lieu et que cette initiative se pérennise, les bénévoles ont besoin de ressources. Une nouvelle cagnotte a été ouverte : <https://is.gd/hyfaNb>

Solidar'Bus. Créé en 2013 par le Secours populaire 13, le Solidar'Bus est une antenne mobile spécialement pour les jeunes entre 16 et 30 ans, qu'ils soient étudiants, en recherche d'emploi, en formation ou travailleurs depuis peu, se sentant en difficulté ou en situation de précarité.

Deux fois par semaine, en journée ou en soirée, Caroline et sa précieuse équipe (composée de bénévoles, de services civiques et de stagiaires) se déplacent à bord d'un minibus entièrement relooké, à la rencontre de ces jeunes devant les missions locales, les foyers de jeunes travailleurs ou encore l'école de la deuxième chance.

Ils sont accompagnés dans leurs démarches, en fonction de leurs besoins : Alimentaire / Hygiène / Administratif / Culture / Santé / Loisirs / Bénévolat / Stage. Contact : 06 38 40 49 62 ou solidarbus@spf13.org.

A LIRE

En finir avec les idées fausses sur les migrations qui, en nourrissant la peur et le rejet, servent à justifier des politiques migratoires de plus en plus répressives, tel est l'objectif du livre produit par les *Etats Généraux des Migrations* ; à voir sur <https://is.gd/o1D9Pf>.

AGENDA

Tous les mercredi : permanences juridiques pour les demandeurs d'asile (aide à la rédaction de récit de vie, accompagnement social et orientation, préparation de l'entretien de l'OFPRA et du CNDA...), de 15h à 17h, au local de Mille Bâbords, 61 rue Consolat 13001 Marseille. Les personnes peuvent se présenter sans rendez-vous ou appeler sur le numéro suivant : 0767022466.

trois fois/semaine entre 13h et 17h, permanences pour les mineurs isolés par l'association « soutien 59 saint just » : Mardi et Mercredi à l'hôtel RYAD 16 rue Senac de Meilhan 13001 ; Jeudi au local Sud Solidaires 29 boulevard Longchamp 13001.

Samedi 20 mars. Assemblée Générale du Réseau Hospitalité, de 10h à 12h au Centre Social CCO Velten, 16 Rue Bernard du Bois, 13001 Marseille. A l'ordre du jour l'élection du nouveau collège d'animation et d'administration, et de l'équipe de mise en oeuvre. Seront également examinés la répartition des fonctions et un agenda de rencontres jusqu'à l'été.

Dimanche 21 mars : journée Internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Samedi 27 mars : manifestation pour le droit au logement qui aura lieu simultanément dans 21 pays d'Europe.

Samedi 17 avril : La 8ème rencontre de l'hébergement solidaire, qui devait avoir lieu le 18 mars, est reportée (pour cause de crise sanitaire) au samedi 17 avril, au Théâtre de l'Œuvre, 1 rue Mission de France, Marseille 13001, à partir de 10h00. Thème central : « *État des lieux de l'accueil à Marseille* ».

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 13 et le 18 mars, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 3 demandes d'hébergement concernant une famille avec deux enfants en bas âge et deux hommes..